



association loi 1901 - rue du Château 46350 Payrac
Siret : 800 930 471 00027 – APE : 5911B
www.idetorial.fr

Conditions de diffusion du film « Bienvenue les vers de terre »

Informations techniques

1h11 – 16/9 – Couleur – Stéréo

Visa d'exploitation CNC N° 150.223

Le code distributeur associé est le 04829 – IDETORIAL

Formats de diffusion disponibles :

- DCP pour une projection en salle de cinéma
- H264 pour une projection à partir d'un ordinateur

Un film produit et distribué par l'association IDÉtorial en partenariat avec l'association Clé 2 Sol.

Prix du Meilleur film au Festival des Possibles 2019. Présidé par Audray Pulvar.

Contact distributeur : Association IDÉtorial

François Stuck – 06 144 20 531 / stuck@idetorial.fr

Vous souhaitez organiser une projection-débat autour du documentaire *Bienvenue les vers de terre*. Voici quelques éléments d'information. Vous pouvez aussi nous contacter pour d'autres renseignements.

Le documentaire *Bienvenue les vers de terre* a pour sujet l'agriculture de conservation et de régénération des sols. Il s'adresse au grand public.

Le slogan du film est :

« Pour un monde durable, ils développent une agriculture pour demain. »

L'enjeu est de créer des projections-débats au cinéma ou dans tous lieux adaptés à une projection. Ces événements sont des rencontres entre le grand public et des agriculteurs. Le film s'adresse également au monde agricole, aux instances professionnelles et à l'enseignement.

A - Projection-débat au cinéma grand public ou salle privatisées

Ces événements sont organisés en présence de Mme Sarah Singla et/ou François Stuck.

Projection avec billetterie CNC.

Conditions pour le déplacement des intervenants :

La prise en charge par l'organisateur :

- Hébergement et repas.

- Déplacement :

Frais kilométriques de 0,50 €/Km et frais de péage éventuels ou autres modes de déplacements train ou avion possibles.

Sarah Singla à partir Pont de Salars (Aveyron).

François Stuck à partir de Payrignac (Lot).

B – Projection-débat commerciale hors cinéma grand public

Ces événements sont organisés en présence de Mme Sarah Singla et/ou François Stuck.

Le prix du billet est au minimum de 5,00 €.

Un minimum garanti de 250,00 € avec répartition des recettes 50/50 entre l'organisateur et l'association IDÉtorial au-delà du MG.

C – Projection-débat non commerciale dans un établissement scolaire.

Les projections dans le cadre d'un établissement scolaire à des fins pédagogiques **à destination des élèves exclusivement.**

Le coût pour une projection est de **100,00 € TTC (pas de TVA)**

Le coût pour des projections supplémentaires est de **35,00 € TTC / par projection**

Frais à votre charge si nécessaire :

L'envoi de la copie en support numérique ;

Le fichiers PDF de l'affiche vous seront communiqués par courriel.

Contact : Association IDÉtorial - François Stuck – 06 144 20 531 / stuck@idetorial.fr

Une copie numérique du film est destinée aux projections que vous aurez demandées. Une convention d'utilisation de cette copie sera établie entre vous et l'association IDÉtorial. À la réception de la convention signée et du règlement les éléments vous seront envoyés par voie postale.

D – Projection-débat dans un cadre professionnels.

Les projections du film suivies d'un débat dans un cadre professionnel se font en présence de Mme Sarah Singla (ingénieur agronome et agricultrice sur une ferme où l'agriculture de conservation est pratiquée depuis 1980).

Le coût pour une projection est de **400,00 € TTC (pas de TVA)**

Le coût pour des projections supplémentaires est de **250,00 € TTC / par projection**

Si une billetterie est organisée. Le minimum garanti est de 400,00 € puis au-delà, partage des recettes 50/50.

Il est possible d'organiser une projection-débat dans un cinéma dans le cadre de votre événement professionnel. Voir conditions au chapitre A.

E – Autres cas. Nous contacter.

Informations complémentaires.

1 – Contacter un cinéma avec les éléments suivants :

La bande annonce 5'
<https://vimeo.com/306573154>

La bande annonce 2 '
<https://vimeo.com/384318651>

Le dossier de présentation du film

Définir une date ou des dates de projection.

Mettre en relation IDÉtorial avec le cinéma pour les aspects techniques.

2 – Imaginer votre événement ACS.

- Quels événements organiser autour de la soirée et avec qui ?
- L'organisation. Avant et après la projection débat. Tout est possible. (Une conférence, visite d'une ferme, dégustation, repas partagé, ...).
- Quel budget pouvez-vous mobiliser ?
- Quels partenaires ?
- Comment communiquer sur l'événement. Médias locaux et/ou indépendants, réseau de l'association et des personnes, écoles, EPAHD, Communauté de communes, municipalités, représentants territoriaux, entreprises.

3 – Les supports de communication :

- Dossier de présentation ;
- Visuels ;
- Affiches au format A3 au format PDF ;
- Invitations au format PDF.

4 – Frais à votre charge

Le coût des invitations se calcul en multipliant le nombre de billet par le prix du billet.

Impression des affiches, bandeaux et des éléments de communication.

FICHE DE DEMANDE DE DIFFUSION

Merci de compléter les données ci-dessous pour faciliter votre demande.

Organisateur de la projection

Nom :
Prénom :
Structure représentée :
Tel :
Email :

Lieu de projection souhaité :

- Cinéma :

- Établissement scolaire :

- Autre (préciser) :

Ville :

Date :

Horaire :